



Projet social 2026-2029

*Document de travail en attente d'être validé par le Conseil
d'Administration le 1^{er} septembre 2025*

*« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes
s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »*

Paulo Freire - Pédagogie des opprimés

Table des matières

La démarche de renouvellement du projet social.....	4
Des besoins identifiés, un diagnostic partagé.....	7
Portrait de territoire.....	7
Problématiques soulevées par les habitant·e·s et partenaires.....	9
Bilan du projet.....	10
Présentation de la Fabrique.....	10
Ce qui est à enraciner à la Fabrique.....	16
Ce qui est à enterrer à la Fabrique.....	17
Ce qui est à semer.....	18
Orientations.....	19
Méthode de travail :.....	20
Moyens.....	20
Ressources pour mettre en place le projet :.....	20
Moyens financiers.....	21
Moyens matériels.....	21
Moyens de communication.....	22
Budget prévisionnel et clés de répartition.....	23
Partenaires & réseaux.....	24
Partenaires.....	24
Réseaux.....	25
Orientations & fiches actions.....	26
Orientation N°1 : Développer le lien social et la participation.....	27
Orientation N°2 : Accueil de proximité et accompagnement vers l'autonomie.....	31
Orientation N°3 : Soutien à la parentalité et accompagnement de la jeunesse.....	37
Orientation N°4 : Contribuer à l'animation locale et l'accès à la culture.....	45
Glossaire.....	48
Annexes.....	51
Les Espaces de Vie Sociale.....	51
Charte de la laïcité.....	52

La démarche de renouvellement du projet social

L'action d'un espace de vie sociale se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitant·e·s pour répondre aux besoins des familles et améliorer leur cadre de vie (cf annexe 1).

Au travers de son projet et de ses actions, l'espace de vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Les valeurs

L'action d'un espaces de vie sociale se fonde sur des valeurs et des principes :

- le respect de la dignité humaine
- la laïcité, la neutralité et la mixité
- la solidarité
- la participation et le partenariat

Le projet social

Chaque espace de vie sociale élabore un projet social qui traduit les finalités de l'animation de la vie sociale dans un plan d'action. Il se fonde sur une approche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et aux attentes sociales collectives d'un territoire. Impérativement élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les usagers, il est adopté par le conseil d'administration de l'association.

Le projet social est essentiellement centré sur :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Les étapes du processus de renouvellement du projet social

Le processus de renouvellement du projet social s'inscrit dans l'exercice d'une citoyenneté de proximité. Le présent projet social fait la synthèse du travail mis en place pour recueillir les besoins / envies / paroles des habitant·e·s, adhérent·e·s et partenaires dans une démarche de co-construction. Il est le fruit d'un travail initié et poursuivi de la naissance de l'association à ce jour. Le Conseil d'Administration (CA), avec l'aide de la coordinatrice et de la référente vie sociale, a défini les étapes du renouvellement du projet social, en a fait le suivi et a ensuite proposé les grands axes.

Les habitants, les adhérents, les administrateurs, les salariés et partenaires ont été sollicités afin de réévaluer le diagnostic de territoire, faire le bilan de l'action effectuée ces dernières années et se projeter pour définir les axes de développement pour les suivantes.

- Principales étapes de récolte des données de bilan et diagnostic:

Afin de définir les problématiques et enjeux du quartier, analyser le rôle de l'espace de vie sociale, ses priorités et ses missions nous avons essayé d'aller à la rencontre des habitants du

quartier, au regard des moyens humains disponibles. Tout d'abord, à partir d'un questionnaire réalisé par le CA, avec le soutien de Canal D, nous avons réalisé deux demi-journées de micro-trottoir sous forme de capsules sonores ou vidéos. Sur cette base, Canal D a réalisé une vidéo qui a été projetée lors de l'assemblée générale 2025. Elle a ensuite été postée sur la page Facebook de l'association accompagné d'un lien vers le questionnaire afin d'inviter les habitants à contribuer (Qu'est-ce qui vous plaît dans le quartier ? Qu'est-ce qu'il y a de moins bien ? Et qu'est-ce qui pourrait être amélioré?)

Nous avons par ailleurs interpellé les partenaires associatifs comme institutionnel ainsi que le Conseil Citoyen du Centre Ancien à travers un questionnaire envoyé par mail sur les besoins du quartier, le rôle joué par la Fabrique et les améliorations à apporter.

Les adhérents ont été amenés à s'exprimer via un mur d'expression installé à la Fabrique entre les mois de janvier et juillet 2025. Ils ont été invité, comme les personnes passant dans le local à formuler ce qui devait s'enraciner, être enterré ou semé à la Fabrique, ce qui a également été demandé aux adhérents lors de l'assemblée générale. Un temps a été pris dans chaque atelier régulier pour renseigner ces éléments. De plus, à travers le bulletin d'adhésion, ils sont invités, chaque année, à exprimer les activités qu'ils souhaiteraient voir se développer au sein de l'association.

L'assemblée générale est également un lieu privilégié pour faire remonter les besoins et envisager les perspectives qui complètent les rapports d'activité annuels, les questionnaires de satisfaction et les bilans proposés en fin d'année.

L'équipe salariée, dans les temps d'accueil comme d'activités, est à l'écoute des besoins et propositions. Elle prends note et échange régulièrement en interne sur les remontés et peut être amenée à construire sur cette base des propositions avec les adhérents. Un temps de bilan a été consacré avec l'équipe salariée.

Une médiatrice citoyenneté et jeunesse a pour mission d'aller au devant des habitant·e·s du quartiers, en particulier des jeunes, de faire remonter les besoins et d'impulser d'éventuelles initiatives a été en poste entre juillet 2021 et septembre 2023 puis remplacée à partir de novembre 2023.

Par ailleurs, la Fabrique participe à différents réseaux ou groupes de travail dans le cadre de la politique de la ville ou de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la ville et la CAF , entre autre, tels que le réseau départemental et local du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), le Réseau Parentalité, le groupe de travail sur l'accès aux droits, le Conseil Local de Sécurité et de Lutte contre la Délinquance (CLSPD) ou encore le réseau jeunesse.

Concernant les données sociales, nous nous sommes basés sur le portrait de territoire des trois quartiers prioritaires de l'intercommunalité réalisé en 2020 sur une commande de Dracénie Provence Verdon Agglomération, en co-financement avec l'État complété par les éléments ressortis lors de la définition du nouveau contrat de ville ainsi que les données figurant sur le site du système d'information géographique de la politique de la ville (SIG Ville).

Enfin, un groupe d'appui, rassemblant les partenaires financeurs de la Fabrique, se réunit tous les ans afin de faire le point sur le projet de la Fabrique et d'envisager les perspectives. La dernière réunion s'est tenue le 3 juillet 2025 afin de présenter et enrichir les éléments récolter dans le cadre du renouvellement du projet social et les perspectives qui se dessinaient.

- La présentation des nouveaux axes de développement

Sur la base du travail détaillé ci-dessus, le Conseil d'Administration définit le présent projet social à partir des missions et valeurs de l'espace de vie sociale et des réalités de terrain. Il a validé les objectifs à poursuivre pour les 4 prochaines années ; identifié les objectifs généraux, opérationnels et les actions à mettre en œuvre.

La rédaction du objectifs, des résultats attendus, de l'évaluation et la déclinaison en actions a été finalisée par l'équipe salariée puis validée par le Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2025.

Outre l'implication des habitant·e·s et adhérent·e·s nous avons essayé d'associer les partenaires associatifs comme institutionnels à la rédaction de notre projet social. Plusieurs associations sont représentées au sein du CA ainsi que l'ensemble de nos partenaires institutionnels. Des rencontres ont régulièrement lieu pour coordonner, construire ou mener des projets, ils ont été invités à compléter le questionnaire autour du renouvellement du projet social. Les principaux éléments du présent projet ont été partagés et enrichit lors d'un groupe d'appui.



Des besoins identifiés, un diagnostic partagé

Portrait de territoire

Commune d'environ 40.000 habitant·e·s, Draguignan est la ville centre d'une communauté d'agglomération de 110.300 citoyen·ne·s (Dracénie).

Les décrets N° 2023-1312 et 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les modalités particulières de détermination, maintient le Centre Ancien de Draguignan comme Quartier Prioritaire (QPV) dont le périmètre a fait l'objet d'une actualisation, basée sur la mise à jour par l'INSEE des données sur les revenus et la population datant de 2019. Le Contrat de Ville 2024-2030 priorise et organise les actions à mettre en œuvre dans le cadre de cette politique publique.

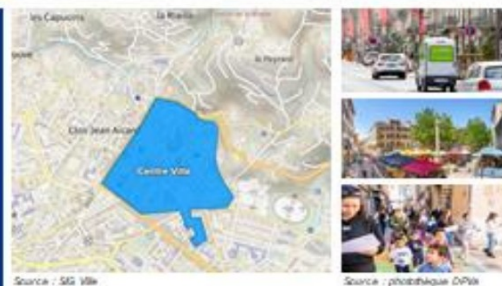


Préalablement à l'écriture du contrat de ville, le Centre Ancien de Draguignan a donc fait l'objet d'un diagnostic partagé par les acteurs locaux : Ville, État, CAF, CCAS, Communauté d'Agglomération, Conseil Départemental, bailleurs sociaux, Conseil citoyen et de nombreuses associations.

Les différents acteurs présents sur le terrain maintiennent le constat d'une situation sociale et économique dégradée. Ce constat a été corroboré par l'étude des besoins sociaux réalisée par le CCAS en 2020/2021 qui fait état d'une paupérisation de la population.

Portrait socio-démographique

Quartier Centre Ancien- Draguignan



Source : contrat de ville 2024-2030 DPVA

Les principaux éléments qui en ressortent concernant le centre ancien :

Un parc de logements ancien, composé pour l'essentiel de petits appartements avec une part élevée de logements anciens entraînant des **problèmes d'indignité du logement** et de vacance. Aussi, la Ville de Draguignan et Dracénie Provence Verdon agglomération ont instauré le permis de louer, opérationnel au 1^{er} octobre 2024, accompagné d'un partenariat avec la Caisse d'allocations familiales du Var, pour veiller à sa bonne mise en œuvre.

Le poids important de ces petits logements influe sur le peuplement du quartier où **les personnes vivants seules sont fortement surreprésentées** (61%), dont 51,3% sont des femmes. La part de familles monoparentales est de 38 %.

La population du quartier est plutôt jeune : presque la moitié (47%) de la population est âgée de 25 à 59 ans, les 15-24 ans constituent près de 18% de la population et les 0-14 plus de 17 %.

Part des immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France quelle que soit leur nationalité actuelle) dans la population : 15,6%

A la rentrée 2020, 17,1 % des collégiens sont en retard scolaire en 6ème. Environ 7% des collégiens sont dans une classe UPE2A, ULIS ou SEGPA. Par ailleurs, **32,9 % des jeunes entre 16 et 24 ans sont non scolarisés et sans emploi.**

Comme dans beaucoup de centres villes, la dispersion des revenus est importante. En 2021, le premier quartile du niveau de vie est de 876 € et le troisième quartile de 1653€. Le niveau de vie médian dans le centre-ville de Draguignan est de 1193 € par mois (il était à 1170 en 2018). Le taux de pauvreté est de 46 %. Il y existe ainsi **une importante disparité de revenus avec des poches de profonde pauvreté** : à l'échelle du quartier, des ménages en situation de grande pauvreté et d'autres appartenant aux classes «moyennes» cohabitent. Le rapport interdécile est de 3,7.

Une forte proportion d'allocataires très dépendants des prestations avec plus de 2 866 personnes couvertes par la CAF en 2023 pour environ 1726 allocataires. La population allocataire se caractérise par une forte proportion d'isolés sans enfant et une taille moyenne des ménages faible. Près d'un allocataire sur trois perçoit le RSA socle, 10% sont allocataires de l'AAH et près de sept allocataires sur dix perçoivent une aide au logement. Enfin, la quasi-totalité de la population est couverte par le régime général de l'assurance maladie. Parmi eux, 30% bénéficient de la complémentaire santé solidaire non participative.

Le taux de chômage est de 31,9% en 2021 et la part des emplois précaires est élevée : 24% des actifs occupés ont un contrat n'étant pas à durée indéterminée. Il s'agit de l'une des valeurs les plus élevées mesurées parmi les quartiers prioritaires varois. Les femmes sont plus concernées que les hommes étant pour un quart des actives occupées dans cette situation.

Le quartier apparaît coupé en deux : la majorité des commerces se situe au sud du périmètre. Dans le nord, correspondant au centre historique, l'offre est faible. Les principaux îlots d'habitat dégradé se situent également dans ce secteur et les populations les plus vulnérables y habitent, notamment des mineurs non accompagnés et des personnes en situation irrégulière.

La commune de Draguignan a fait le choix de mettre en place un projet urbain global (PUG), associant des actions sur l'habitat, le commerce, la sécurité, les équipements, les transports,

etc. L'objectif est de redynamiser le quartier et de lui redonner sa vocation de centralité, dans la ville comme dans l'agglomération. La volonté est d'accompagner les populations vulnérables en mettant en place des structures, mais aussi de travailler à recréer de la mixité sociale. Néanmoins, **un sentiment d'insécurité reste présent, lié notamment aux trafics.**

Sources :

- [Système d'information géographique de la politique de la ville](#) (fiches thématiques 2022 ; portrait territoire 2024 QN08302M)
- « Portrait de territoire : Les quartiers prioritaires de Dracénie-Provence-Verdon-Agglomération », Audat Var, 2020.
- Contrat de ville Dracénie Provence Verdon Agglomération 2024-2030

Problématiques soulevées par les habitant·e·s et partenaires

Enfin, par le biais d'un mur d'expression, de temps d'échanges informels ou formels lors des CA, du groupe d'appui ou des assemblées générales, des temps de micro-trottoir, des questionnaires postés à destination des habitant·e·s, ceux envoyés aux partenaires, les besoins suivants ont été soulevés :

- Animations
- Actions pour la jeunesse / Volet jeunesse
- Lien entre habitants
- Soutien à la parentalité
- Végétation et surveillance des points de deal
- Des problématiques liées aux infrastructures (insalubrité, accès, routes, propreté)
- Besoins d'aide pour les démarches administratives et les fractures diverses

Ces éléments sont globalement ressortis également des questionnaires participation citoyennes pour le centre ancien de Draguignan figurant dans le diagnostic du contrat de ville 2024-2030 : paupérisation des habitants du centre-ville, délitement cellule familiale, incivilités et pas grand-chose pour les jeunes, nuisances sonores, manque de salles pour des activités artistiques, manque d'espaces verts et d'animations au centre ville ainsi que de places de parking gratuites, manque communication et écoute, manque de professionnels de l'éducation spécialisée pour accompagner les jeunes qui commettent des incivilités, incivilités, bagarres, troubles voisinage, déchets et alcool, manque sécurité, demande de présence policière le soir

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de la ville, il a été constaté que les axes prioritaires relatifs à la participation des habitants et à l'accompagnement des transitions reste à investir plus largement et à soutenir.

Bilan du projet

Présentation de la Fabrique

Statut juridique : association loi 1901

Dénomination : La Fabrique

Déclaration : 1^{er} avril 2016 (publication au JO le 16 avril 2016)

N° SIRET : 819 873 035 00029

Début des actions : novembre 2016

Agrément CAF : « Espace de Vie sociale »

Objet social : « Gérer un espace de vie sociale situé au centre ancien de Draguignan dont les principales missions sont : accueillir et informer la population ; favoriser le lien social, l'esprit de solidarité, encourager les échanges et le partage des idées et des moyens, lutter contre les exclusions, permettre à toutes les générations de mieux vivre ensemble ; coordonner les initiatives individuelles et collectives, contribuer à animer, coordonner et harmoniser les interventions éducatives, sociales, culturelles et sportives ; contribuer à améliorer la vie quotidienne des habitant·e·s ; développer la médiation sociale au sein du quartier. »

Adresse : 60-62, rue de l'Observance 83300 Draguignan

Quartier : Centre Ancien/Historique – Quartier Prioritaire « Centre Ville » n° QP083002

Public : Tout type de public, en particulier les familles et habitant·e·s du centre ancien de Draguignan.

La **laïcité et les valeurs de la République** sont déclinées dans toutes les activités et apparaissent explicitement dans les chartes afférentes : ouverture à tous les publics, recherche de mixité, non discrimination des personnes, parité et égalité hommes-femmes, non discriminations...

Montant de l'adhésion : 5 euros pour une adhésion individuelle ou familiale ; 30 euros pour les personnes morales jusqu'au 10 mai 2023. A partir de cette date, adhésion à prix libre à partir de 5€ pour une adhésion individuelle ou familiale ; 30 euros pour les personnes morales.

Le nombre d'adhésions est croissant entre 2022 et 2024. Passant de 145 à 209 adhésions individuelles ou familiales et entre 3 et 5 associatives.

Historique :

En 2015/2016, un comité de pilotage (composé des représentants de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, de la CAF, du Conseil Départemental et de l'État), s'est réuni régulièrement afin de réfléchir à la création, dans le Centre Ancien, d'une structure socio-éducative de proximité dont les missions principales seront menées vers les familles, les enfants et la jeunesse afin de favoriser le lien social et « le mieux vivre ensemble ».

Pour répondre aux problématiques relevées dans le diagnostic partagé, l'association La Fabrique a été créée.

La Fabrique se veut :

- Un lieu de proximité accessible à tout·e·s

- Un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation
- Un lieu d'animation sociale et culturelle
- Un lieu de mixité sociale et culturelle
- Un lieu favorisant le lien social, les rencontres familiales et intergénérationnelles
- Un lieu ressource pour les projets individuels ou collectifs
- Un lieu d'expression pour tout·e·s les citoyen·ne·s

Animée par la volonté de mettre en œuvre des actions de terrain par et pour les habitant·e·s, l'association entendait répondre à ses missions à travers 4 orientations :

- ➔ Favoriser l'expression et la participation citoyenne des habitant·e·s
- ➔ Favoriser l'insertion sociale des habitant·e·s
- ➔ Favoriser le lien et l'entraide au sein des familles et entre les familles du quartier
- ➔ Co-construire l'animation locale

Pour cela, des activités en direction des familles et de leurs enfants ont été privilégiées afin de favoriser le lien social, d'améliorer le quotidien des habitant·e·s et de participer ainsi activement au développement social du quartier.

Les actions mises en œuvre entre 2022 et 2025

	2022	2023	2024
Adhérents (du 1^{er} septembre au 31 août)	145 adhésions familiales (379 personnes) et 5 associatives	177 adhésions familiales (485 personnes) et 3 associatives	209 adhésions familiales (548 personnes) et 5 associatives
CA (réunion mensuelle)	16 membres dont 10 élus	18 membres dont 12 élus	17 membres dont 11 élus
Café social et citoyen	Le café social et citoyen se veut un moment convivial pour dialoguer, échanger, s'informer sur différents thèmes (parentalité, loisirs, actualité, etc.) autour d'un thé ou d'un café. Il s'inscrit dans 3 orientations du projet social et joue un rôle important et transversal dans l'activité de la Fabrique : Trico'thé, Répare Fabrique, E(n)tre parents, d'échange de savoir, cuisine du monde, il est à la fois un lieu d'expression, de participation, d'insertion social, de parentalité comme de lien social.		
- Jeudi de 9h à 12h - Lundi et vendredi de 14h à 17h En 2024 Jeudi de 9h à 12h - Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h00 - Vendredi de 14h à 16h00 Vendredi 9h30-11h	140 cafés 230 personnes (830 passages) 12 partenaires 21 bénévoles	171 cafés 281 personnes (1185 passages) Dont 30 cafés E(n)tre parents Poursuite des cafés santé du projet Des Livres à soi (23 familles, 7 ateliers, 1 formation, 5 sorties familles, 1 fête de clôture et une d'ouverture 40 trico'thé 42 cours de couture 21 Répare'Fabrique 14 partenaires 19 bénévoles	190 cafés d'échange de savoir 186 personnes (1106 passages) Dont 44 trico'Thé 63 cours de couture 32 cours de macramé 21 Répare'Fabrique 10 partage de lecture Confection de masques pour le bal Renaissance au Musée des Beaux-Arts 10 bénévoles + 31 cafés E(n)tre parents 10 Cafés santé (auxquels ont participé 40 familles) 8 ateliers Des Livres à soi (18 familles), 1 formation, 5 sorties familles, 1 fête de clôture et une d'ouverture 2 bénévoles 10 partenaires
Accueil administratif et social	Accueil individualisé sur rendez-vous par la référente famille pour soutenir et accompagner dans les démarches administratives et sociales (le budget, le logement, la santé, l'éducation...). Deux demi journée par semaine sans		

	compter l'accueil et l'information de proximité. De plus, un ordinateur est mis à la disposition du public		
Deux demi-journée par semaine	128 rdv 63 personnes	128 rdv 64 personnes	58 rdv 25 personnes (Absence de la référente vie sociale en juin et à partir d'octobre)
Permanences associatives	<p>Une juriste du Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) tient une permanence mensuelle à la Fabrique ainsi que pour l'accompagnement des femmes vers l'emploi.</p> <p>La Mission Locale est quant à elle présente le mardi matin une semaine sur deux pour accompagner les jeunes vers l'emploi.</p>		
Animations parents-enfants	Activités de découverte et d'initiation pour toute la famille proposées tout au long de l'année. Les mercredis matin hors vacances scolaires et deux à trois demi-journées par semaine pendant les vacances scolaires.		
Mercredis de 10h à 11h30 2 à 3 demi journées par semaine lors des vacances scolaires 1 séance mensuelle d'éveil musical 2 session de 4 ateliers de Signes avec bébé	91 animations 365 personnes (870 passages)	75 animations 363 personnes (962 passages) 8 bénévoles	87 animations 310 personnes (911 passages) 5 bénévoles 7 partenaires
Ateliers socio-linguistiques (ASL)	Renforcer l'autonomie des personnes parlant peu ou pas la langue française dans les actes de la vie quotidienne et développer les connaissances sur l'environnement social et institutionnel, à travers l'acquisition des bases de la langue française.		
4 groupes de niveau 2*1h30 par semaine	270 ateliers 81 personnes 25 MNA 11 bénévoles	257 ASL 95 personnes 50 MNA 19 bénévoles	239 ASL 93 personnes 13 bénévoles
Accompagnement à la scolarité	<p>Accompagnement et soutien des enfants dans leur parcours scolaire en leur permettant de surmonter leurs difficultés grâce à l'apport de méthodes variées. Accompagnement des parents dans le suivi de la scolarité des enfants. Trois groupes de 9 à 12 enfants du CP au CM2 sont accueillis 2 fois par semaine (soit trois heures par groupe).</p> <p>Une étude est ouverte aux collégiens le mercredi après-midi.</p>		
2 ateliers d'1h30 pour 3 groupes répartis sur la semaine étude collège d'1h30 les mercredis après-midi	177 séances 50 enfants 26 collégiens	156 séances 55 enfants 7 bénévoles	146 séances 46 enfants / 30 familles 9 bénévoles

Espace pour les jeunes	Espace pédagogique et ludique mis à disposition des jeunes les mercredis de 16h à 17h30. Ateliers de soutien aux apprentissages de base pour les MNA sans solution de formation. Lundis et jeudis de 14h à 16h		
		25 collégiens les mercredis Démarrage du projet d'exposition documenteuse 69 ateliers pour les MNA animés par 4 bénévoles	25 collégiens les mercredis Réalisation d'une exposition documenteuse (absence de la médiatrice jeunesse à partir de septembre 2024) 75 ateliers pour les MNA 49 MNA 4 bénévoles
Conseil Citoyen	les Conseils Citoyens ont vocation à permettre aux habitant·e·s d'être acteurs de la co-construction d'une politique publique les concernant (participation aux différents comités du Contrat de Ville). La Fabrique en a pris le portage et l'animation en 2017.		
Animation du Conseil citoyen (réunion mensuelle en moyenne suivant le calendrier du contrat de ville) Participation aux instances et rencontres du contrat de ville ainsi qu'à son évaluation	18 réunions Participation aux réunions et instances du contrat de ville 3 tables citoyennes	10 réunions Participation aux réunions et instances du contrat de ville 4 tables citoyennes afin de favoriser l'expression et de valoriser de la parole citoyenne. Participation à l'évaluation et à la construction du nouveau contrat de ville. Mobilisation pour maintenir la dynamique du conseil citoyen dans le nouveau contrat de ville. Volonté de poursuivre dans l'optique d'une participation reconnue pour une co-construction effective.	Peu de réunions des instances du contrat de ville ralentissant la fréquence de réunion du Conseil Citoyen (3 en 2024). De plus le CC n'a pas été associé à l'examen des demandes de subvention 2 tables citoyennes Absence de l'adulte-relais à partir du mois de septembre en charge de la mobilisation et l'organisation de tables citoyennes
Ouverture et découvertes / quartiers d'été	Les adhérent·e·s de la Fabrique ont régulièrement exprimé le besoin et l'envie de développer des sorties en familles ou entre ami·e·s, des temps de rencontre en soirée ou les fins de semaines et une ouverture vers d'autres espaces et activités. Grâce au soutien des partenaires institutionnels, nous avons pu organiser différentes sorties culturelles,		

	sportives ou de loisir.		
Sorties pendant les vacances, quelques soirées et week-end	14 sorties 169 personnes (293 passages)		
Sorties pendant les vacances estivales à destination principalement des jeunes et des femmes	25 sorties Location d'un minibus pendant la période estivale 94 personnes (176 passages)	27 sorties 176 personnes (338 passages)	22 sorties Location d'un minibus pendant la période estivale 97 personnes (137 passages)
Sport pour les femmes	Séances de découvertes et d'initiation sportive hebdomadaire à destination de femmes du centre ancien	26 séances menées par l'UFOLEP d'octobre 2023 à juin 2024 8 cafés sport santé animés par le CODES	25 séances menées par les animateurs de la Maison Sport santé de Draguignan d'octobre 2024 à juin 2025 4 cafés sport santé animés par le CODES
Conte et oralité	Cercles de contes hebdomadaires (109 participants) 1 journée festive le 2 avril 2022 « Le centre ancien se la raconte » (environ 70 participants) Création In situ « Et pendant ce temps ils braiment » en octobre 2023(97 participants)		
Ateliers numériques	A partir de septembre 2023, Vendredi 14h-16h hors vacances scolaire Animés par un médiateur numérique mis à disposition par le CCAS		27 ateliers 29 personnes participantes
Embellissement locaux	Du 24 juillet au 9 août + finitions en septembre Appui et encadrement des Compagnons Bâisseurs du 24 au 27 juillet 17 bénévoles		
Participation aux évènements locaux	Fête du Dragon, journée des associations, fête des voisins, Bal Renaissance au Musée des Beaux Arts, Animations organisées par l'AQAD, etc.		
Partenaires	19 partenaires ont contribué à l'animation d'ateliers	21 partenaires ont contribué à l'animation d'ateliers	21 partenaires ont contribué à l'animation d'ateliers

Afin d'évaluer ce projet, de nombreux temps/outils ont été mis en place dans une démarche de co-construction :

- rapports d'activités
- écoute active lors des permanences sociales et l'accueil de proximité
- mur de libre expression, bulletin d'adhésion
- Assemblée Générale et CA
- questionnaires, échanges avec les partenaires associatifs et institutionnels
- questionnaires de satisfaction, questionnaire autour du renouvellement du projet social.

Ce qui est à enraciner à la Fabrique

Globalement, l'ensemble des axes du projet social ont été développé. Ce qui est valorisé à travers les différents supports est :

- Le lien social
- La participation
- Lieu de rencontre, de vie, d'échanges
- Lieu où les besoins peuvent s'exprimer où les compétences peuvent s'acquérir
- L'accompagnement des familles
- Les activités, apprendre, découvrir, sortir

Activités pour les enfants

Jouer

Apprentissage de la langue française

Le partage avec les personnes de la Fabrique

Les sorties

Faire des rencontres, des liens

La couture, le macramé, le tricot, le crochet

Visiter des musées

Art plastique

Le théâtre

Les spectacles

L'informatique

Le CLAS, l'aide et les ateliers avec les scolaires

Échanges libres, café citoyen

Le sport

Activités pour les enfants en bas âge

La cuisine

Toutes les activités

Le jardin

Équipe de professionnelles

Apprendre de nouvelles choses

Pique-nique

Parler, discuter

L'ensemble des activités proposées ressortent mais plus particulièrement les actions culturelles (actions avec la médiathèque, les musées, le théâtre,...), le CLAS, les ASL, le sport, les animations, les sorties, la couture, l'accueil administratif.

Ce qui est également mis en avant est **l'accueil, le travail partenarial et l'équipe salariée.**

Par ailleurs, les éléments qui nous semblent important à valoriser sont **la convivialité, la proximité, l'adaptabilité, le fait d'être un espace tout le temps ouvert et la disponibilité des équipes, un espace de découverte, de rencontre, de partage, d'échange et d'initiatives, la présence et l'écoute inconditionnelle.**

Par ailleurs, nous avons relevé un développement de l'offre sur le territoire avec parfois un manque de partage de l'information ou de coopération.

Néanmoins, le mur d'expression et les questionnaires de satisfaction ne font remonter que très peu de choses à enterrer : le malheur, les devoirs, le manque de temps, mes illusions et la danse.

Ce qui est à semer

Outre les actions actuelles à poursuivre différentes suggestions ont été formulées par les adhérent·e·s, habitant·e·s, bénévoles et partenaires :

- Améliorer la communication / visibilité (piste suggérée : 1 alternant en communication à mutualiser)
- Développer les actions hors les murs, aller-vers
- Développer des actions vers et pour les jeunes, action enfance-jeunesse
- Soutien à la parentalité
Relation avec les écoles pour le soutien à la parentalité. Capter les besoins pour mettre en place des actions. Demander comment travailler ensemble.
- Participation
- Plus de sorties
- ASL et ASL parents-enfants
- Des activités variées (musique, art plastique, jardin, cuisine)
- Proposer des temps de relaxation pour les parents
- Du sport pour les femmes

Orientations

A partir des missions et valeurs de l'espace de vie sociale et sur la base des éléments de diagnostic et de bilan détaillés ci-dessus, le conseil d'administration et l'équipe salariée ont défini 4 grandes orientations pour les 4 prochaines années.



1. Développer le lien social et la participation

- Aider les habitants·e-s à devenir des acteurs de la vie de leur quartier
- Accompagner la conception et la réalisation de projets collectifs
- Favoriser la participation en impliquant les habitant·e-s dans la vie de la structure et dans l'élaboration des projets

2. Accueil de proximité et accompagnement vers l'autonomie

- Contribuer à l'accueil généraliste
- Faciliter l'accès aux droits et au numériques
- Contribuer à la lutte contre les discriminations
- Sensibiliser aux notions de droits et devoirs, valoriser les valeurs républicaines
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'apprentissage des savoirs de base

3. Soutien à la parentalité et accompagnement de la jeunesse

- Accompagner les parents dans leur fonction parentale, renforcer et valoriser leurs compétences
- Renforcer le lien et la communication entre parents et enfants dès le plus jeune âge et ainsi accompagner le développement des enfants
- Permettre l'accès à l'information, à des espaces d'échange, à des moments de détente et favoriser la participation des parents et des jeunes
- Permettre d'exercer des activités de loisirs à vocation artistique ou culturelle



4. Contribuer à l'animation locale et l'accès à la culture

- Aller au devant des publics afin de nouer le contact et favoriser leur participation
- Rendre accessible à tout·e·s des pratiques artistiques et culturelles diversifiées
- Soutenir les actions de la jeunesse et favoriser leur autonomie

Evolution:

Depuis 2016, l'association et ses partenaires ont affinés le projet de développement social pour le quartier du Centre Ancien de Draguignan. Ces années ont permis à La Fabrique, avec l'aide du Groupe d'Appui (qui regroupe les partenaires institutionnels), des partenaires, des adhérents et habitant·e·s, d'étayer l'analyse des besoins du quartier et d'adapter les actions de l'association qui seront déployées dans ce projet social. Le travail d'évaluation a notamment mis en lumière le sous-dimensionnement de la structure et le manque de moyens humains et matériels pour pouvoir répondre aux besoins exprimés posant à nouveau la question de l'évolution progressive vers un centre social et culturel. Pour le moins, nous étudierons le déploiement possible vers le développement d'une action enfance-jeunesse à travers éventuellement une prestation de service jeune.

Méthode de travail :

La méthode de travail de la Fabrique est fondée sur la coopération, la coconstruction et la participation de tout·e·s. Par les actions-mêmes qu'elle mène - seule ou en partenariat, La Fabrique favorise le développement des synergies entre associations, la mutualisation des moyens, et l'émergence de nouveaux projets associatifs ou entrepreneuriaux. Elle a à cœur un développement social local respectueux des hommes et de leur environnement.

A ce titre, elle cherche, dans la limite de ses moyens, au niveau de son fonctionnement et des activités qu'elle développe, à prendre en compte la responsabilité sociétale des organisations (RSO) et à accompagner les transitions. Elle favorise des achats responsables, le réemploi et la récupération, propose des activités qui permettent de sensibiliser les habitant·e·s sur les éco-gestes, la réparation, la consommation ou le respect de son environnement.

Moyens

Ressources pour mettre en place le projet :

Le développement du projet social est rendu possible grâce à une équipe de bénévoles très impliquée appuyée par des salarié·e·s.

Équipe bénévole :

- Conseil d'Administration (CA) :

L'association est administrée par un CA qui se réunit une fois par mois. Il prépare les travaux de l'assemblée générale et applique ses décisions. Le CA se compose des membres adhérent·e·s élu·e·s, des membres de droit, avec une voix consultative, et des membres d'honneur. Il est composé de 21 membres au plus (article 12 des statuts).

Entre 2022 et 2025, entre 10 et 12 administrateurs-trices bénévoles élu-e-s et 6 membres de droit composent le conseil d'administration (les présidents de la CAF du Var, du CCAS, de la SAIEM, de Dracénie Provence Verdon agglomération, du Conseil Départemental et le maire de la Ville de Draguignan ou leurs représentants).

- Bénévoles d'activité réguliers ou ponctuels

L'ensemble des actions a été rendu possible grâce à l'implication active et croissante des bénévoles. Nous avons pu compter sur l'investissement, régulier ou ponctuel, de 30 à 50 bénévoles en fonction des projets mis en œuvre. Nombre d'actions, en particulier les ateliers socio-linguistiques, l'accompagnement à la scolarité mais également les cafés d'échange de savoirs sont animés en grande partie voir principalement par les bénévoles.

De nombreuses personnes nous proposent régulièrement leur soutien, leurs idées et leur savoir-faire ce qui permet de tester, démarrer, partager de nombreuses actions.

Équipe salariée :

En complément de l'équipe bénévole, une équipe de salariées gère, organise, coordonne et anime au quotidien les activités proposées :

- une coordinatrice (CDI temps plein) en poste depuis septembre 2016
- une référente famille jusqu'en janvier 2024 remplacée par une référente vie sociale (2 personnes successivement sur ce poste depuis janvier 2024) (CDI à temps plein)
- un poste d'adulte-relais, médiatrice citoyenneté jeunesse (CDD temps plein) – 1 personne en poste entre juillet 2021 et juin 2024 (en congés parental à partir de septembre 2023), une autre entre novembre 2023 et mai 2025 (en arrêt à partir de septembre 2024)
- une apprentie jusqu'en septembre 2022

La mise en œuvre de l'ensemble des actions présentées dans le présent projet dépend de la présence de l'équipe salariée au complet et de l'investissement des bénévoles. Nous avons relevé un pré-dimensionnement de la structure, notamment de l'équipe salariée. En fonction des moyens alloués, il serait pertinent d'envisager la présence d'un agent d'accueil et ou d'envisager de dédier un poste au développement de l'accueil des jeunes.

Moyens financiers

L'action de l'espace de vie sociale est également rendu possible grâce au soutien, à l'accompagnement et à la confiance que nous accordent nos partenaires institutionnels et financiers.

Entre 2022 et 2025, La Fabrique a reçu le soutien financier des partenaires suivants :

- la ville de Draguignan
- la Caisse d'Allocations Familiales du Var
- Dracénie Provence Verdon Agglomération (DPVA) dans le cadre de la politique de la ville
- l'Etat - DDETS [du Var](#) (dont CPO 2020-2022 et 2024-2026) et DREETS dans le cadre de la politique de la ville
- le Conseil Départemental du Var
- le Fonjep (convention 2021-2024 puis 2024-2027)
- l'état par le financement d'un poste d'adulte-relais (convention 2021-2024/ 2023-2025)

Bilan financier :

	Charges d'exploitation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Total des recettes	Résultat
2022	146 889	145 867	-1 022	151 168	4 279
2023	148 702	148 272	-430	154 512	5 690
2024	174 051	170 991	-3 060	174 846	795

Pour pouvoir mener à bien le projet social 2026-2029, La Fabrique sollicitera à nouveau l'ensemble de ces partenaires. Nous envisageons la possibilité de développer une action enfance-jeunesse et peut-être, prétendre à terme à une prestation de service jeune.

Moyens matériels

- La SAIEM (Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte) de Construction de Draguignan met à disposition un local d'environ 120 m² (accueil, salles de réunion/animation, bureaux) et 70 m² en sous-sol (stockage uniquement) au 60-62 rue de l'Observance à Draguignan. Ce local, ouvert sur la rue et accessible, permet d'assurer l'accueil et la conduite d'animations pour tout type de public. Depuis février 2022 un local supplémentaire de 39 m² situé au 54 de la rue de l'Observance est également mis à disposition permettant de développer les activités de l'association. Une cuisine y a été aménagée et permettra de répondre à la demande d'activités autour de la cuisine.
- L'aménagement du local a été réalisé afin de mener les activités dans un cadre convivial. Matériel acquis : tables de réunions, chaises, bureaux, armoires de rangement, matériel informatique, matériel pédagogique, fournitures diverses, etc. L'association s'est dotée également d'ordinateurs afin de faciliter l'accès, l'utilisation et l'appropriation de l'outil informatique.

Moyens de communication

- Identité visuelle : charte graphique et logo
- Plaquette de présentation de l'association
- Site web : <http://www.la-fabrique-draguignan.org/>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/LaFabrique83300/>
- Groupes Whatsapp

La communication reste un axe à améliorer. Il a été suggéré la mutualisation entre plusieurs structures d'une personne en apprentissage afin d'améliorer les outils et la visibilité de l'association. Son développement reste dépendant des moyens humains dédiés.

Budget prévisionnel et clés de répartition

EXERCICE

2026

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	24 200,00	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services	0,00
Prestations de services	20 000,00	Ventes	
Achats matières et fournitures	3 350,00	73 - Dotations et produits de tarification	1 200,00
Autres fournitures	850,00	Tarifications	1 200,00
61 - Services extérieurs	9 900,00	74 - Subventions d'exploitation	184 318,00
Locations	1 950,00	Politique de la Ville/P147	23 000,00
Entretien et réparation	4 350,00		
Assurance	2 300,00	Autres ministères	
Documentation	1 300,00	FONJEP	7 107,00
		Région	
62 - Autres services extérieurs	11 900,00		
Rémunérations intermédiaires, honoraires, vacations	6 000,00	Département	
Publicité, publications	200,00	Var	16 000,00
Déplacements, missions	2 600,00	Intercommunalité : EPCI	
Services bancaires, autres	3 100,00	DPVA	16 000,00
63 - Impôts et taxes	2 000,00	Commune	
Impôts et taxes sur rémunérations	2 000,00	Draguignan	40 000,00
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux	
64 - Charges de personnel	138 318,00	CAF	59 400,00
Rémunération des personnels	104 338,00	Fonds européens	
Charges sociales	33 480,00		
Autres charges de personnel	500,00	ASP / emploi aidés	22 811,00
		Autres établissements publics	
		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	75 - Autres produits de gestion courante	1 500,00
Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	1 500,00
66 - Charges financières	0,00	76 - Produits financiers	1 800,00
Charges financières		Produits financier	1 800,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00	77 - Produits exceptionnels	0,00
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	2 500,00	78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0,00
Dotations et provisions et engagements	2 500,00	Reports des années antérieures	
69 - Impôts sur les bénéfices; participation des salariés	0,00	79 - Transfert de charges	0,00
Impôts sur les bénéfices; participation des salariés		Transfert de charges	
		Ressources propres	0,00
		Ressources propres	
TOTAL DES CHARGES	188 818,00	TOTAL DES PRODUITS	188 818,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	36 640,00	87 - Contributions volontaires en nature	36 640,00
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	25 000,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	11 640,00	871 - Prestations en nature	11 640,00
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	25 000,00	875 - Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	225 458,00	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	225 458,00

Actions	Part du budget annuel
Accompagnement à la scolarité	20 %
Ateliers Socio-linguistiques	15 %
Conseil citoyen et développement de la participation	15 %
Parentalité	22 %
Accueil de proximité	10 %
Sorties	5 %
Animations de proximité	6 %
Espace jeune	7 %

Partenaires & réseaux

Par les actions qu'elle mène, seule ou en partenariat, La Fabrique entend contribuer au développement des synergies entre associations, la mutualisation des moyens et l'émergence de nouveaux projets.

Les partenaires associatifs et institutionnels de La Fabrique sont étroitement associés à la construction et aux actions menées par l'association. Ils ont été, pour certains, à l'origine de sa création. Diagnostic partagé, activités communes, rédaction et renouvellement du projet social, participation à la gouvernance... Autant d'occasions pour les partenaires de La Fabrique de participer à la vie de l'association et d'agir de concert avec l'équipe bénévole et salariée.

Partenaires

Le travail partenarial est un des fondements du projet social de la Fabrique. La diversité des partenariats, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, et la qualité des interventions en font la richesse. Elles permettent de contribuer à l'animation locale et à la dynamisation du centre ancien.

Plusieurs associations sont adhérentes de la Fabrique et participent au développement de son projet.

De nombreuses actions sont menées en partenariat avec d'autres associations et/ou acteurs institutionnels. Nous pouvons en particulier citer :

- le travail en lien avec le CCAS de Draguignan, la mairie de Draguignan, le Point d'Accès aux Droits, l'Unité Territoriale Sociale (UTS) ou Rencontres avec le Tiers Monde dans le cadre notamment de l'accueil administratif et social
- les animations de proximité mises en place avec Trait Libre
- de nombreux projets à vocation artistique et culturelle menés en partenariat avec la médiathèque d'agglomération, le musée des Arts et Traditions Populaires, Théâtre en Dracénie, le Musée des Beaux-Arts, l'Hôtel Départemental des Expositions ou Micro-Folie
- les permanences hebdomadaires de la Mission Locale de Draguignan et du CIDFF dans les locaux de La Fabrique. Une permanence d'une assistante sociale de l'UTS est à l'étude.
- les interventions de nombreuses associations (Compagnons Bâisseurs, APS, Font Clovis, le CODES, Promo Soins, Résine Jardin, MODE 83, Ludothèque Leï Jougadou, etc.) lors des cafés sociaux et citoyens, le CLAS ou les animations parents-enfants.

Réseaux

La Fabrique participe à différents réseaux ou groupes de travail dans le cadre de la politique de la ville ou de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la ville et la CAF, entre autre, tels que le réseau départemental et local du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), le Réseau Parentalité (REAAP), le groupe de travail sur l'accès aux droits, le Conseil Local de Sécurité et de Lutte contre la Délinquance (CLSPD) ou encore le réseau jeunesse.

La Fabrique est par ailleurs adhérente des structures suivantes :

- Fédération des centre sociaux du Var
- Rencontres avec le Tiers Monde (réseau Ritimo)
- Trait Libre
- ludothèque Leï Jougadou
- Cultures du Cœur 83
- Fonjep

Orientations & fiches actions

Les fiches ci-dessous déclinent les objectifs généraux, opérationnels et les actions définis par le Conseil d'Administration et l'équipe salariée sur la base des éléments détaillés ci-dessus afin de répondre aux 4 orientations de ce projet social. Il s'agit soit d'actions déjà lancées soit d'actions à construire et mettre en œuvre.

Néanmoins, la mise en œuvre de l'ensemble de ces actions et donc la réponse aux objectifs dépend, des moyens financiers, de l'investissement des bénévoles et de la présence de l'équipe salariée au complet.

1. Développer le lien social et la participation

- 1.1 Espace d'initiatives
- 1.2 Accompagnement du Conseil Citoyen du Centre Ancien

2. Accueil de proximité et accompagnement vers l'autonomie

- 2.1 Accueil de proximité
- 2.2 Ateliers socio-linguistiques
- 2.3 Café d'information/prévention
- 2.4 Faciliter l'accès au numérique
- 2.5 Développer le lein et l'insertion par la pratique d'une activité physique régulière pour les femmes

3. Soutien à la parentalité et accompagnement de la jeunesse

- 3.1 Le temps des parents
 - 3-1.1 Théâtre forum Parentalité(s)
 - 3-1.2 Des Livres à Soi
- 3.2 Accompagnement à la scolarité
- 3.3 Ateliers découverte parents/enfants
- 3.4 Accueil de mineurs dans le cadre des activités parentalité
- 3.5 Espace de travail partagé et de convivialité pour les jeunes
- 3.6 Ateliers socio-linguistiques parent-enfant

4. Contribuer à l'animation locale et l'accès à la culture

- 4.1 Animations de proximité et festivités pour le quartier
- 4.2 Ouverture et découvertes

Orientation N°1 : Développer le lien social et la participation

Objectifs généraux

- Aider les habitants à devenir acteurs de la vie de leur quartier
- Accompagner la conception et la réalisation de projets collectifs
- Favoriser la participation en impliquant les habitant·e·s dans la vie de la structure et dans l'élaboration des projets.

Listes des actions

- 1-1 Espace d'initiatives / café citoyen
- 1-2 Accompagnement du Conseil Citoyen du Centre Ancien

Modalités d'évaluation

- **Critères quantitatifs**
 - Nombre de bénévoles impliqué·e·s dans les projets
 - Nombre de participant·e·s
 - Tranches d'âge des participant·e·s
 - Appropriation de l'espace d'initiative (nombre de réunion ou projets)
 - Nombre d'ateliers/rencontres réalisés et thématiques abordées
- **Critères qualitatifs**
 - Implication et mobilisation des habitant·e·s
 - Satisfaction des adhérent·e·s / habitant·e·s
 - Diversité des administrateurs/rices
- **Outils utilisés**
 - Instances de travail : AG, CA, bureau, Conseil Citoyen
 - Bilans annuel réalisés par les salarié·e·s
 - Questionnaire de satisfaction auprès des adhérent·e·s et habitant·e·s
 - Murs d'expression, boîte à idée, etc.

Fiche action 1-1	Espace d'initiatives/ café citoyen		Action modifiée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un espace convivial de rencontre, d'échange, de découverte, d'information et de participation - Organiser un espace d'initiatives propice à l'émergence de projets - Proposer des espaces ou des temps où les habitants pourront s'exprimer - Proposer des espaces et des temps où les habitant·e·s pourront s'exprimer - Remettre de la convivialité et de la présence humaine dans les quartiers - Favoriser les échanges inter-culturels et générationnels, la rencontre et le plaisir de partager 		
Ressources mobilisées			
Humaines	Bénévoles qui proposent et animent des ateliers/café à thème Équipe salariée Intervenants extérieurs le cas échéant		
Matérielles	Locaux, cuisine et moyens matériels de la Fabrique Moyens de communication de la Fabrique		
Financières	Subventions Participation éventuelle des participants		
Partenaires	Associations locales, conseil citoyen, médiathèque d'agglomération, Théâtre en Dracénie, musées État, CAF, Ville, DPVA, SAIEM, Conseil Départemental		
Descriptif de l'action			
Déroulement	La Fabrique a été créée avec la volonté de contribuer à améliorer la vie quotidienne des habitants du Centre Ancien en leur offrant un lieu d'accueil de proximité accessible à tou·te·s, un lieu ressource pour permettre différentes formes de participation ou d'implication. Un espace d'initiatives propice à l'émergence de projets (mise à disposition de salles, appui matériel, technique, aide à la construction), sera mis à disposition des conseillers citoyens et des habitants du quartier à la Fabrique. Espace convivial de partage, de découverte, de réflexion où les habitant·e·s se sentent accueillis et écoutés. Ils sont animés par des bénévoles et/ou l'équipe salariée selon une programmation définie sur la base de thématiques sollicitées ou proposées (cuisine, repas partagés, loisirs, art plastique, couture, tricot, crochet, expression libre, répare, etc.) appuyée par des intervenant·e·s suivant les demandes et les moyens disponibles.		
Public(s)	Tout public		
Fréquence	3 à 4 créneaux de 2 à 3h par semaine suivant les propositions/demandes		
Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participant·e·s - Nombre de personnes impliquées dans l'animation (bénévoles et partenaires) - Nombre de projets réalisés - Nombre de repas partagés 		
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et mobilisation des habitant·e·s - Satisfaction des participant·e·s - Thèmes abordés 		
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de la structure comme un « lieu ressources », aider les habitant·e·s à s'approprier leur quartier et à en devenir acteurs 		

Fiche action 1-2	Accompagnement du Conseil Citoyen du Centre Ancien	Action renouvelée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faire comprendre le fonctionnement des instances de démocratie locale et aides les habitant·e·s à devenir des acteurs de la vie de leur quartier et de leur environnement - Développer le pouvoir d'agir des habitant·e·s et leur reconnaissance par les pouvoirs publics - Proposer des outils, des méthodes et des espaces où les habitant·e·s pourront s'exprimer et faire entendre leur voix 	
Ressources mobilisées		
Humaines	Coordinatrice Médiatrice citoyenneté et jeunesse Membres du Conseil Citoyen	
Matérielles	Locaux et moyens matériels de la Fabrique	
Financières	Subventions politique de la ville	
Partenaires	Partenaires associatifs membres du CC DPVA, État et signataires du contrat de ville	
Descriptif de l'action		
Déroulement	Dans le cadre de la redéfinition du contrat de ville, le Conseil Citoyen (CC) du centre ancien a souhaité réaffirmer la légitimité qu'il a acquise dans cette participation constante et propose de poursuivre et d'améliorer sa participation dans le fonctionnement qu'il a construit avec les habitants et les partenaires institutionnels. Ainsi, à la demande du CC, la Fabrique poursuit son portage et son animation. <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et animation des réunions - Suivi administratif et lien avec les partenaires - Appui à la communication et mobilisation de nouveaux conseillers - Appui à la mise en place d'actions d'expression et de valorisation de la parole citoyenne notamment à travers l'organisation de tables citoyennes 	
Public(s)	Habitant·e·s du quartier et acteurs locaux	
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	Participation des représentant·e·s du CC aux instances du Contrat de Ville, groupes de travail et réunions de suivi Réunion suivant le calendrier du contrat de ville Participation à la journée des associations, journée du Dragon, etc	
Indicateurs d'évaluation		
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions - Nombre de membres (habitant·e·s et acteurs locaux) - Participation aux instances de la politique de la ville - Nombre d'actions d'expression et de valorisation de la parole citoyenne 	
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des liens avec les partenaires - Liberté de parole, prises de parole en public - Prise en compte effective des demandes et apports du CC 	
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des habitant·e·s du quartier dans l'action publique locale - Développement de la démocratie locale 	

Orientation N°2 : Accueil de proximité et accompagnement vers l'autonomie

Objectifs généraux

- Contribuer à l'accueil généraliste
- Faciliter l'accès aux droits et au numérique
- Contribuer à la lutte contre les discriminations
- Sensibiliser aux notions de droit et devoirs et valoriser les valeurs républicaines
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'apprentissage des savoirs de base

Liste des actions

- 2-1 Accueil de proximité
- 2-2 Ateliers socio-linguistiques
- 2-3 Café d'information / de prévention
- 2-4 Faciliter l'accès au numérique
- 2-5 Développer le lien et l'insertion par la pratique d'une activité régulière par et pour les femmes

Modalités d'évaluation

- **Critères quantitatifs**
 - Nombre de participant·e·s
 - Nombre de suivis
 - Nombre d'ateliers mis en place
- **Critères qualitatifs**
 - Implication et mobilisation des habitant·e·s
 - Qualité du partenariat et des orientations
 - Gain d'autonomie pour les habitant·e·s
- **Outils utilisés**
 - Instances de travail (CA, bureau), Groupe d'Appui, réunions avec les partenaires
 - Bilans semestriels et annuels réalisés par les salarié·e·s
 - Questionnaires auprès des adhérent·e·s

Fiche action 2-1	Accueil de proximité		Action valorisée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Offrir un espace où les habitant·e·s se sentent accueillis et écoutés -Informers les habitant·e·s sur les dispositifs existants et les démarches pour en bénéficier -Assurer un soutien aux démarches de la vie quotidienne, lever les obstacles administratifs et sociaux -Lutter contre les fractures, les exclusions et les discriminations -Faciliter l'accès aux droits, à l'autonomie et à la citoyenneté 		
-Ressources mobilisées			
Humaines	Coordinatrice, Référente vie sociale, médiatrice citoyenneté et jeunesse Permanences de la Mission Locale et du CIDFF		
Matérielles	Locaux de La Fabrique, ordinateurs, imprimante, photocopieur Bureau indépendant pour la confidentialité des entretiens		
Financières	Subventions		
Partenaires	Opérateurs sociaux du territoire : réseau d'accès aux droits, UTS, CAF, CCAS, Point Justice, France service, CIDFF, Mission Locale, Promo-Soins (PMS)... État, CAF, Ville, DPVA, Conseil Départemental		
Descriptif de l'action			
Déroulement	<p>* Assurer un accueil de proximité quotidien offrant une écoute active, l'identification des besoins, des informations et une orientation. Le cas échéant, proposer un accueil individualisé sur rendez-vous par la référente vie sociale permettant un appui dans les démarches quotidiennes quand une orientation n'est pas nécessaire ou possible en fonction des problématiques (logement, emploi, formation, aides financières et dispositifs d'accompagnement, médiation familiale, petite enfance, culture, loisirs, sports, prévention santé...)</p> <p>* Faciliter l'accès au droit par l'accueil de permanences associatives :</p> <p>CIDFF : permanences juridique (droit de la famille et du travail) mensuelle ainsi que du service d'accès à l'emploi des femmes</p> <p>Mission Locale : permanence bi-mensuelle afin de faciliter l'accompagnement des jeunes du Centre Ancien vers l'insertion professionnelle.</p>		
Public(s)	Habitant·e·s du Centre Ancien		
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<p>Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30</p> <p>Accueil individualisé sur rendez-vous : Lundi et mercredi de 9h à 12h</p> <p>Permanence droit du CIDFF: 3ème lundi du mois de 9h à 12h</p> <p>Permanence emploi du CIDFF : 2ème lundi du mois de 9h à 12h</p> <p>Permanence Mission Locale : 1 Mardi/2 de 9h à 12h</p>		
Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de suivis -Nombre d'orientations -Diversité des publics accueillis 		
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Satisfaction des usagers -Niveau d'autonomie acquis 		
Effets induits	Obtention d'un maillage efficace et complet de l'intervention sociale sur le territoire		

Fiche action 2-2	Ateliers sociolinguistiques		Action renouvelée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre l'apprentissage de la langue française dans un but d'insertion sociale -Favoriser la connaissance des services et dispositifs publics ainsi que les règles de fonctionnement de la société française -Permettre l'accès à la culture du pays par le biais de sorties, de rencontres et de participation à des événements locaux -Maîtrise de la langue et lutte contre l'illettrisme 		
Ressources mobilisées			
Humaines	Bénévoles qui animent les ateliers avec le concours de l'équipe salariée		
Matérielles	Locaux et moyens matériels de la Fabrique		
Financières	Subventions		
Partenaires	Médiathèque d'agglomération, Musées, Centre social et culturel, UTS, CCAS, CADA, RTM État, DPVA, CAF		
Descriptif de l'action			
Déroulement	<p>Les ateliers sociolinguistiques consistent en des ateliers d'apprentissage réguliers, animés par une équipe de bénévoles et de salariées, pour permettre aux personnes maîtrisant peu la langue française d'acquérir les bases de celle-ci afin de renforcer leur autonomie dans les actes de la vie quotidienne et développer leur connaissance sur l'environnement social, culturel et institutionnel.</p> <p>Ils visent l'autonomie sociale du public accueilli, c'est-à-dire être capable de s'approprier les règles d'un environnement donné afin d'y évoluer individuellement. Une attention particulière est portée sur la connaissance de l'école, les valeurs de la république, l'égalité entre hommes et femmes, l'insertion professionnelle. Dans la mesure du possible, des mises en situation sont proposées pour favoriser cette appropriation.</p>		
Public(s)	Adultes maîtrisant peu ou pas le français		
Fonctionnement	2 ateliers d'1h30 2 fois par semaine en dehors des vacances scolaires pour 4 groupes de 3 niveaux (débutant, intermédiaire et alphabétisation)		
Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de personnes participants aux ateliers et assiduité -Nombre d'ateliers 		
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Progression des participant·e·s -Participation active des apprenant·e·s sur des actions transversales -Autonomisation et socialisation du public accueillis -Satisfaction des apprenants -Participation à d'autres actions proposées par l'association 		
Effets induits	-Implication des participants dans la vie de l'association et celle de la cité		

Fiche action 2-3	Café d'information/ de prévention	Action modifiée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un espace de rencontre, d'échange, de découverte, d'information et de participation lié aux problématiques de la vie quotidienne et à la santé - Faciliter la création de liens et d'échanges entre professionnels et usagers - Renforcer la sensibilisation à la santé et les formations aux éco-gestes 	
Ressources mobilisées		
Humaines	Équipe salariée Intervenant·e·s extérieurs	
Matérielles	Locaux et moyens matériels de la Fabrique	
Financières	Subventions	
Partenaires	Travailleurs sociaux UTS, CAF, associations (Fratelli, Promo-soins, Mission Locale, CIDFF, CODES, les Compagnons Bâisseurs, etc.), service santé de la ville État, CAF, Ville, DPVA, SAIEM, Conseil Départemental	
Descriptif de l'action		
Déroulement	<p>En complément de l'accueil individualisé, organiser des temps d'information, d'échange et de partage collectifs autour du logement, de la santé, de la consommation, de la précarité énergétique, de l'alimentation, emploi, création d'activité, etc.</p> <p>Les échanges se feront de manière conviviale autour d'un thé ou d'un café selon une programmation mensuelle définie sur la base de thématiques sollicitées ou proposées. Ils sont animés par la référente vie sociale appuyé·e·s par des intervenant·e·s suivant les thématiques abordées.</p>	
Public(s)	Tout public	
Fonctionnement	Temps de café mensuel et suivant les thématiques sollicitées	
Indicateurs d'évaluation		
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participant·e·s - Partenaires impliqués - Nombre de cafés réalisés et thématiques abordées 	
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des participant·e·s 	
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention, amélioration du cadre de vie 	

Fiche action 2-4	Faciliter l'accès au numérique	Nouvelle action 2023
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un espace de rencontre, d'échange, de découverte, d'information et de participation - Développer le partenariat avec les acteurs sanitaires et sociales - Permettre aux habitant·e·s de s'exprimer individuellement ou collectivement sur leurs difficultés quotidiennes 	
Ressources mobilisées		
Humaines	Équipe salariée Médiateur numérique du CCAS	
Matérielles	Locaux et moyens matériels de La Fabrique	
Financières	Subventions de fonctionnement	
Partenaires	CCAS Draguignan, France service, MODE 83	
Descriptif de l'action		
Déroulement	<p>Face à la fracture numérique et sociale, provoquée entre autre par l'évolution des services publiques, nous proposons un accueil de proximité et la mise à disposition d'un ordinateur et d'une imprimante pour faciliter l'accès au numérique et l'autonomie.</p> <p>De plus, en partenariat avec le CCAS de Draguignan, des ateliers collectifs hebdomadaires d'initiation à l'ordinateur et aux usages du numériques sont proposés à la Fabrique pour accompagner les publics les plus éloignés de la maîtrise du numérique.</p>	
Public(s)	Adultes	
Fonctionnement	Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 Mise à disposition d'ordinateurs en dehors de ASL Ateliers numériques les vendredis de 14h à 16h hors vacances scolaire	
Indicateurs d'évaluation		
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Partenariats mis en place -Nombre de personnes accueillies 	
Qualitatifs	-Satisfaction des participant·e·s	
Effets induits	- Autonomisation des habitant·e·s et amélioration du cadre de vie	

Fiche action 2-5	Développer le lien et l'insertion par la pratique d'une activité physique régulière pour les femmes	Nouvelle action 2023
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un accès au sport égal pour l'ensemble des habitants ; valoriser les outils et lieux sportifs comme espace d'apprentissage, de rencontre et de mixité sociale. - Développer les compétences nécessaires et valoriser les capacités individuelles pour permettre de renforcer la confiance en soi des femmes du centre ancien de Draguignan - Développer une activité physique régulière, sensibiliser sur son intérêt et ainsi aider les femmes à développer des comportements favorables à leur santé 	
Ressources mobilisées		
Humaines	Coordinatrice et référente vie sociale Prestataire extérieur pour l'encadrement des séances	
Matérielles	Moyens logistiques de La Fabrique et équipements sportifs mis à dispositions	
Financières	Subventions et dispositifs spécifiques	
Partenaires	CODES, Service Sport santé de la ville de Draguignan, Promo-soins Draguignan Ville de Draguignan, État, DPVA	
Descriptif de l'action		
Déroulement	<p>Temps de découverte et d'initiation sportive hebdomadaire à destination de femmes du centre ancien de Draguignan visant à les valoriser et à développer la confiance en soi ainsi qu'à sensibiliser sur son intérêt. Les femmes peuvent ainsi pratiquer une activité physique dans un environnement de confiance sans se soucier du regard des autres, trouver des informations personnalisées, créer des liens, découvrir les outils et lieux sportifs comme espace d'apprentissage, de rencontre, de mixité sociale et d'autonomie.</p> <p>En complément, seront proposés des ateliers de sensibilisation à la santé sur différents thème liés à l'activité physique et l'alimentation équilibrée en partenariat le CODES.</p> <p>La référente de vie sociale pourra travailler autour des freins, informer et accompagner les femmes vers les outils et lieux sportifs du territoire.</p>	
Public(s)	Femmes adultes du quartier	
Fonctionnement	Séance hebdomadaire de 2h d'octobre à juin en dehors des vacances scolaires	
Indicateurs d'évaluation		
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de séances - Nombre de participantes - Types de thèmes / sports abordés - Assiduité des participantes 	
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des compétences physique et de la confiance en soi - Retour/bilan des participantes et intervenants 	
Effets induits	- Climat familial plus apaisé, prévention santé, renforcement de l'autonomie des femmes	

Orientation N°3 : Soutien à la parentalité et accompagnement de la jeunesse

Objectifs généraux

- Accompagner les parents dans leur fonction parentale, renforcer et valoriser leurs compétences
- Permettre l'accès à l'information, à des espaces d'échange, à des moments de détente et favoriser la participation pour les parents et les jeunes
- Permettre d'exercer des activités de loisirs à vocation artistique ou culturelle.

Liste des actions

- 3-1 Le temps des parents
 - 3-1,1 Des Livres à Soi
 - 3-1,2 Théâtre forum Parentalité(s)
- 3-2 Accompagnement à la scolarité
- 3-3 Animations parents-enfants dès le plus jeune âge
- 3-4 Accueil de mineurs
- 3-5 Espace de travail partagé et de convivialité pour les jeunes
- 3-6 ASL parent-enfant

Modalités d'évaluation

- **Critères quantitatifs**
 - Nombre de participant·e·s/ de familles
 - Nombre d'actions menées en direction des familles
- **Critères qualitatifs**
 - Implication et mobilisation des familles
 - Satisfaction des familles
 - Qualité du partenariat
 - Analyse de la pratique professionnelle
- **Outils utilisés**
 - Instances de travail (CA, bureau), Comité d'Appui, réunions de partenaires, Réseau Parentalité, coordination départementale du CLAS
 - Bilan semestriel et annuel réalisés par les salariés
 - Questionnaires auprès des familles

Fiche action 3-1	Le temps des parents	Action modifiée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des espace de rencontre, d'information collective et d'échange pour libérer la parole et susciter la participation comme les solidarités - Organiser un espace d'initiatives pour faciliter l'émergence de projets - Offrir un espace de détente, proposer des activités de relaxation 	
Ressources mobilisées		
Humaines	Bénévoles qui proposent et animent des cafés à thème Référente vie sociale avec le concours de l'équipe salariée Intervenants extérieurs	
Matérielles	Locaux, moyens matériels et logistiques de La Fabrique	
Financières	Subventions de fonctionnement, politique de la ville et subvention spécifiques CAF	
Partenaires	Réseau Parentalité, associations (CODES, Promo Soins, MODE 83, etc.), Minute Papillon, Médiathèque d'agglomération, Théâtre en Dracénie, assistantes Sociales de l'UTS, État, CAF, Ville, DPVA, Conseil Départemental, SAIEM	
Descriptif de l'action		
Déroulement	<p>Organiser un espace convivial d'accueil, de parole, de détente libre ou accompagné entre parents ou futurs parents, un lieu d'écoute, d'aide à l'élaboration de projets, d'échange d'expérience, d'informations, d'idées, permettant d'appuyer les parents dans leur rôle éducatif. Il est animé par la référente vie sociale qui établira la programmation en fonction des besoins exprimés et mobilisera les intervenants en capacité d'y répondre. Les parents sont invités à s'impliquer dans la construction de ces temps.</p> <p>Cet espace pourra prendre différente forme. Nous proposerons notamment, en partenariat avec la médiathèque d'agglomération et le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, un projet de médiation et d'appui à la parentalité autour du livre jeunesse « Des Livres à Soi » ainsi qu'un projet autour du théâtre forum. Des activités de relaxation pourront également être impulsées.</p>	
Public(s)	Parents et futurs parents	
Fonctionnement	Un a deux créneau hebdomadaire de 2h hors vacances scolaires	
Indicateurs d'évaluation		
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres et thématiques abordées - Nombre de personnes participantes - Intervenant·e·s mobilisé·e·s - Nombre de projets réalisés 	
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et mobilisation des parents - Satisfaction des parents ou futurs parents 	
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de la structure comme un « lieu ressources » - Mixité et lien social - Climat familial et/ou social plus apaisé 	

Fiche action 3-1.1	Théâtre forum Parentalité(s)		Nouvelle action 2025
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans leur fonction parentale en développant des espaces de rencontre et d'échanges - Renforcer et valoriser les compétences des parents - Renforcer le lien et la communication entre parents et enfants - Permettre l'expression des parents autour de problématiques ou préoccupations éducatives - Permettre de dénouer des situation problématiques 		
Ressources mobilisées			
Humaines	Référente vie sociale avec le concours de l'équipe salariée Intervenants extérieurs (Compagnie La Dérouleuse)		
Matérielles	Locaux de La Fabrique Moyens logistiques et pédagogiques de la Fabrique		
Financières	Subventions de fonctionnement, politique de la ville et subvention spécifiques CAF		
Partenaires	Réseau Parentalité, associations (APS, CSC, ludothèque), Minute Papillon, Médiathèque d'agglomération, assistantes Sociales de l'UTS, État, CAF, Ville, DPVA, Conseil Départemental, SAIEM		
Descriptif de l'action			
Déroulement	<p>Certaines familles sont difficiles à mobiliser dans le cadre des actions de soutien à la parentalité mises en place malgré les besoins identifiés. Aborder sa parentalité avec d'autres habitants du quartier en est probablement un frein. Aussi, nous souhaitons expérimenter un appui par l'intermédiaire du théâtre forum dans lequel le spectateur devient acteur et le comédien se met au service de l'autre et de sa proposition. Dans une situation conflictuelle du quotidien jouée, cet outil consiste à « se mettre à la place de », offrant ainsi la possibilité de l'aborder sous un autre point de vue. Se servir du théâtre comme outil de jeu et de communication permet de faire un pas de côté, de changer de rôle et prendre du recul.</p> <p>1- Rencontre des parents pour recueillir des paroles des citoyens et citoyennes par les comédiens afin de comprendre les problématiques vécues ou identifiées.</p> <p>2- Création d'un spectacle sur les thèmes de la parentalité à partir des récits collectés, et présentation devant le public concerné qui pourra alors découvrir et expérimenter la technique du théâtre interactif.</p> <p>2- 6 ateliers de théâtre forum seront proposés à la Fabrique afin de créer ensemble de nouvelles histoires. Il s'agit de mettre en scène des problématiques auxquelles les personnes sont confrontées afin de les expérimenter sous d'autres formes.</p> <p>Enfin, le groupe ouvrira ses portes au public afin de présenter les scènes créées.</p>		
Public(s)	Parents et futurs parents		
Fonctionnement	Sur une période de 9 mois, rencontres avec les comédiens, spectacle, 6 ateliers pratiques et une restitution		
Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes participantes - Création et présentation du spectacle de théâtre forum par la compagnie La Dérouleuse et restitution des scènes créées par les participants aux ateliers 		
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et mobilisation des parents - Satisfaction des parents ou futurs parents 		

Fiche action 3-1.2	Des Livres à Soi	Action valorisée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir et combattre l'illettrisme en recourant à l'originalité du livre de jeunesse comme vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité - Aider les parents à s'approprier des livres , à les installer dans le foyer, à les utiliser et les raconter à leurs enfants - Réduire les inégalités et prévenir l'illettrisme en permettant à des parents en difficulté d'accès à la lecture de reprendre confiance dans leur capacité à partager des temps autour du livre avec leurs enfants - Favoriser l'entrée des plus jeunes dans les premiers apprentissages de la lecture en côtoyant les livres 	
Ressources mobilisées		
Humaines	Équipe salariée et 1 à 2 bénévoles à la Fabrique, les bibliothécaires de Draguignan et du Muy ainsi que des assistantes sociales de secteur sur la ville du Muy Prestation de services d'illustrateurs et artistes	
Matérielles	Locaux et moyens matériels pour la Fabrique, ceux de la médiathèque pour le Muy - 1 bibliographie d'une cinquantaine d'ouvrages dans chaque quartier - Prestation de service pour le transport vers le salon du livre	
Financières	Subventions de fonctionnement, politique de la ville, CAF, subvention spécifiques	
Partenaires	Partenariat avec le réseau de lecture publique de la Dracénie, réseau parentalité, partenaires des champs culturel, social, éducatif, de la santé, de la petite enfance, salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis	
Descriptif de l'action		
Déroulement	<p>La lecture d'albums de littérature jeunesse dans le cadre familial est déterminante pour l'entrée en culture des enfants, pour améliorer leurs compétences linguistiques et syntaxiques, pour stimuler leur imagination et leur créativité, pour renforcer la parentalité, pour prévenir l'illettrisme.</p> <p>Pour certains, le simple fait de lire un album à leurs enfants n'est pas possible (analphabétisme, primo arrivants, illettrisme, obstacles symboliques). Cette injustice est invisible, culpabilisante et dévalorisante.</p> <p>Le projet "Des Livres à soi » vise à donner aux parents les moyens et la confiance nécessaire à la découverte et à l'usage du livre jeunesse avec leurs enfants.</p> <p>Il comprend une formation conjointe des professionnels du livre, de l'enfance, du champ social et de parents souhaitant partager leur expérience du dispositif. Ensuite, 6 ateliers parents pour découvrir et jouer avec des livres pour les enfants, 3 sorties (en médiathèque, librairie et salon du livre) pour emporter des livres chez soi et, à la fin, une grande fête pour partager des images et des histoires. Les parents sont dotés de 80 euros de chèque-lire.</p>	
Public(s)	Parents et futurs parents	
Fonctionnement	6 ateliers des vendredis de 9h à 11h hors vacances scolaires + 3 sorties, une journée festive d'ouverture et une fête de clôture sur une période de 6 à 9 mois	
Indicateurs d'évaluation		
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles participantes - Nombre de bénévoles et structures partenaires impliqués - Réalisation d'une journées festives en début et fin du projet (ateliers avec des illustrateurs, spectacle, remise d'attestation) et d'une sortie dans un salon du livre 	
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et mobilisation des parents - Satisfaction des parents ou futurs parents 	

Fiche action 3-2	Accompagnement à la scolarité		Action renouvelée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants - Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs - Élargir les centres d'intérêts des enfants et des adolescents - Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes - Offrir un espace et des outils de travail pour les jeunes 		
Ressources mobilisées			
Humaines	Bénévoles Équipe salariée		
Matérielles	Locaux, moyens matériels et logistiques de La Fabrique		
Financières	Subventions de fonctionnement, politique de la ville, conseil départemental et CAF		
Partenaires	Associations (APS, MODE 83, RTM, etc.), REAAP, établissements scolaires, médiathèque d'agglomération, Théâtre en Dracénie, Musées État, Conseil Départemental, CAF, Ville, DPVA		
Descriptif de l'action			
Déroulement	<p><u>Soutenir les parents dans le domaine de la scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter le projet CLAS aux parents et enfants après évaluation de la demande, des besoins puis partir sur un contrat d'engagement tripartite (association, parents, enfants/jeunes) - Inciter les parents à participer à des séances thématiques - Être médiateur entre l'école et les parents si nécessaire <p><u>Soutenir les enfants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des activités ludiques et éducatives permettant de donner du sens à l'école et d'illustrer le travail scolaire - Analyser les difficultés individuelles de chaque enfant, ses points forts/faibles - Expliquer et faire comprendre des notions comme « être citoyen », « la vie de groupe », « le respect », « la solidarité », et les mettre en pratique (respect de la parole de chacun, entraide pour des travaux communs, rangement des locaux...) - Élaborer des règles de vie avec les enfants ; reprendre les comportements irrespectueux, gérer les conflits 		
Public(s)	- Enfants du CP au CM2 + parents		
Fonctionnement	2 séances d'1h30 par semaine (hors vacances scolaires) pour les enfants du CP au CM2 (3 groupes de 9 à 12 enfants)		
Indicateurs d'évaluation			
<p style="text-align: center;">Quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participant·e·s et assiduité - Nombre de parents participants aux séances 		<p style="text-align: center;">Qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité des partenariats avec les écoles - Satisfaction des familles - Implication des parents - Relation parents/enfants/école 	
Effets induits	Renforcement de la lutte contre les inégalités d'apprentissage		

Fiche action 3-3	Ateliers découverte parents/enfants		Action renouvelée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser des moments privilégiés de relation entre enfants et parents-enfants - Valoriser les rôles et compétences des parents - Développer le lien social - Renforcer le lien et la communication entre parents et enfants dès le plus jeune âge et ainsi accompagner le développement des enfants - Permettre aux parents de sortir de l'isolement 		
Ressources mobilisées			
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe salariée et bénévoles - Intervenants extérieurs 		
Matérielles	Locaux et matériel pédagogique et logistique de La Fabrique		
Financières	Subventions spécifiques CAF, Politique de la ville et fonctionnement		
Partenaires	REAAP, Trait Libre, Ludothèque Leï Jougadou, Centre social et culturel, médiathèque d'agglomération, Musées, théâtre en Dracénie, APS État, CAF, Ville, DPVA, SAIEM		
Descriptif de l'action			
Déroulement	<p>Offrir un lieu d'écoute, d'appui et d'animation au profit des liens parentaux et familiaux, de la mixité et du le lien social en proposant des activités variées de découverte et de partage en famille. Ces activités prendront la forme d'ateliers créatifs, de découverte, de cuisine, de musique, etc., ou de sorties encadrés par des salarié·e·s et/ou des bénévoles. Les enfants y sont nécessairement accompagnés d'au moins un parent. Les parents sont invités à s'impliquer dans la construction de ces ateliers, de par leurs propositions voire leur participation à l'organisation ou l'animation.</p> <p>Il s'agit d'animations proposées ou co-construites au sein de la Fabrique. Ce sont également, avec des associations partenaires, des temps d'animation dans la rue, à la rencontre des publics.</p> <p>Une attention particulière est portée à la petite enfance à travers des ateliers d'éveil musical et de langage des signes pour favoriser la communication et les liens avec le jeunes enfant.</p>		
Public(s)	Parents et enfants		
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les mercredis de 10h à 11h30 en période scolaire - 2 ou 3 demi journées par semaine durant les vacances scolaires - 1 ateliers d'éveil musical et un de « signes avec bébé » par mois 		
Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séances - Nombre de participant·e·s et de familles participantes - Régularité de la participation des familles 		
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des familles - Diversité des activités - Implication de parents dans l'animation d'ateliers 		
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> - Climat familial et/ou social plus apaisé - Mixité et lien social 		

Fiche action 3-4	Accueil de mineurs en période estivale		Nouvelle action Horizon 2028
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents - Permettre à des enfants qui ne partent pas en vacances de continuer à vivre des projets annexes au CLAS - Réfléchir à une offre enfance-jeunesse autour des loisirs éducatifs 		
Ressources mobilisées			
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe salariée - Bénévoles - Intervenants extérieurs 		
Matérielles	Locaux de La Fabrique Matériel pédagogique		
Financières	Subventions de fonctionnement et appels à projets. PS jeune à envisager		
Partenaires	REAAP, Trait Libre, Ludothèque Lei Jougadou, Centre social et culturel de Draguignan, médiathèque d'agglomération, Micro-Folie, théâtre en Dracénie, Musée des ATP, APS, réseau jeunesse État, CAF, Ville, DPVA, SAIEM		
Descriptif de l'action			
Déroulement	<p>La nécessité d'être accompagné d'un parents dans les activités proposées au sein de la Fabrique en prive l'accès à de nombreux enfants du quartier qui sont alors pour certains livrés à eux-même dans le quartier où occupés par les écrans. Afin de permettre au enfants de continuer à vivre des projets annexes au CLAS ou de bénéficier d'un certains nombre d'activités à visée ludique et pédagogique, nous proposons d'ouvrir les ateliers découverte parents-enfants à 4 enfants.</p> <p>A partir de là, engager une réflexion autour d'une offre enfance jeunesse temps d'accueil sans les parents en dehors des temps du CLAS</p>		
Public(s)	Enfants à partir de 6 ans		
Fonctionnement	- 2 ou 3 demi journées par semaine durant les vacances scolaires		
Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants accueillis - Fréquence d'accueil 		
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des familles - Diversité des activités - Mobilisation des parents 		
Effets induits	limiter le temps passé devant les écrans et le désœuvrement		

Fiche action 3-5		Espace de travail partagé et de convivialité pour les jeunes	Action modifiée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire avec les acteurs locaux une réponse aux besoins exprimés par les jeunes du quartier - Créer des conditions propices à l'implication, à la motivation et à l'appropriation du lieu et de ses outils par les jeunes - Soutenir les actions de la jeunesse dans la découverte et l'appropriation des champs culturels, sportifs et citoyen 		
Ressources mobilisées			
Humaines	Médiatrice citoyenneté jeunesse, Coordinatrice Bénévoles		
Matérielles	Locaux et moyens matériels de la Fabrique		
Financières	Subventions		
Partenaires	Réseau jeunesse, REAAP, APS, Ludothèque Leï Jougadou, Trait Libre, E2C, MLDS, ADSEAAV, RTM, Service Jeunesse de la mairie, Micro-Folie, Ligue de l'Enseignement, Médiathèque d'agglomération, Mission Locale, établissement scolaires, musées, théâtre, CSCD État, DPVA, CAF, Ville, SAIEM		
Descriptif de l'action			
Déroulement	<p>Afin de contribuer à apporter une réponse au manque d'activités et d'espaces dédiés aux jeunes, nous proposons de mettre à disposition, un espace et des outils pédagogiques comme ludiques afin de favoriser les échanges, les moments de partage et l'implication des jeunes. Ils pourront y trouver des jeux, une borne d'arcade, des ordinateurs ou un espace calme dédié à l'aide au travail personnel ou à la réalisation de devoirs en autonomie. Ses contours seront définis avec eux et en cohérence avec ce qui se construit localement. Par ce biais fédérer les jeunes et les accompagner à s'approprier le lieu, le quartier et à s'y impliquer. L'équipe de salariées se mobilisera pour organiser un espace d'initiatives propice à l'émergence de projets.</p> <p>En parallèle, des cours de soutien aux apprentissages de base (lecture et écriture) seront proposés (2 créneaux de 2h par semaine) à des mineurs non accompagnés (encore en ordonnance provisoire de placement) sans solution de formation et qui ne disposent pas des acquis suffisants pour intégrer une formation. Ces cours sont proposés par des bénévoles en fonction des besoins.</p>		
Public(s)	Jeunes entre 11 et 18 ans, en particulier les mineurs non accompagnés (MNA)		
Fréquence	Mercredis de 15h30 à 17h30 au-delà périodicité à définir avec les jeunes en fonction des demandes et des projets		
Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs		Qualitatifs	
<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de jeunes -Nombre de projets émergents -Nombre de permanences et ateliers 		<ul style="list-style-type: none"> -Implication des jeunes -Satisfaction des jeunes -Nature des projets 	
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure image des jeunes dans le quartier - Aider les jeunes à devenir des acteurs de la vie de leur quartier et de leur environnement 		

Fiche action 3-6	Ateliers socio-linguistiques parent-enfant		Nouvelle action Horizon 2027
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'apprentissage de la langue française dans un but d'insertion sociale - Permettre aux parents et aux enfants de sortir de l'isolement et de développer le lien social - Agir en faveur de la parentalité et de la réussite éducative - Faciliter l'accès au droit à l'ensemble des habitant·e·s 		
Ressources mobilisées			
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Coordinatrice et référente vie sociale - Bénévoles 		
Matérielles	Locaux et matériel pédagogique de La Fabrique		
Financières	Subventions spécifiques CAF, Politique de la ville et fonctionnement		
Partenaires	REAAP, Minute Papillon, Médiathèque d'agglomération, UTS, CCAS, CADA, RTM État, CAF, Ville, DPVA, Département		
Descriptif de l'action			
Déroulement	<p>Les ateliers sociolinguistiques consistent en des ateliers d'apprentissage réguliers, animés par une équipe de bénévoles et de salariées, pour permettre aux personnes maîtrisant peu la langue française d'acquérir les bases de celle-ci afin de renforcer leur autonomie dans les actes de la vie quotidienne et développer leur connaissance sur l'environnement social, culturel et institutionnel.</p> <p>Les enfants ne sont pas acceptés dans les ateliers proposés jusqu'alors en privant l'accès à nombreux parents (principalement des femmes) sans solution de garde. Ces femmes ont alors moins la possibilité d'acquérir le niveau de langue nécessaire à leur intégration et par là même l'appropriation de la langue par les enfants dès le plus jeune âge.</p> <p>Aussi, nous envisageons de construire des ateliers à destination des parents accompagnés de leur(s) enfant(s) en bas âge afin de favoriser l'apprentissage de la langue des parents, une entrée dans la langue des enfants, lutter contre l'isolement de ces personnes et développer leur autonomie.</p>		
Public(s)	Parents maîtrisant peu ou pas le français avec des enfants en bas âge		
Fonctionnement	- 1 atelier d'1h30 hebdomadaire		
Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séances - Nombre de participant·e·s - Régularité de la participation des familles 		
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Progression des participant·e·s - Satisfaction des familles - Autonomisation et socialisation du public accueillis - Participation à d'autres actions proposées par l'association 		
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la lutte contre les inégalités d'apprentissage - Lutte contre l'isolement 		

Orientation N°4 : Contribuer à l'animation locale et l'accès à la culture

Objectifs généraux

- Aller au devant des publics afin de nouer le contact et favoriser leur participation.
- Rendre accessible à tout·e·s des pratiques de loisirs, artistiques et culturelles diversifiées
- Soutenir les actions de la jeunesse et favoriser leur autonomie

Liste des actions

- 4-1 Animations de proximité et festivités pour le quartier
- 4-2 Ouverture et découvertes

Modalités d'évaluation

- **Critères quantitatifs**
 - Nombre de participant·e·s
 - Nombre d'actions menées
- **Critères qualitatifs**
 - Implication et mobilisation des habitant.e.s
 - Satisfaction des participant·e·s
- **Outils utilisés**
 - Instances de travail (CA, bureau), Comité d'Appui, réunions partenaires
 - Bilan semestriel et annuel réalisé par les salariés
 - Questionnaires auprès des participant.e.s

Fiche action 4-1	Animations de proximité et festivités pour le quartier	Action renouvelée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire un programme d'animations plus particulièrement pour les jeunes du quartier - Favoriser l'expression, la mobilisation et l'implication des habitant·e-s dans différents espaces et par l'intermédiaire de différents supports - Aller-vers, développer le lien avec et entre les habitant·e-s - Faciliter et valoriser l'expression des habitant·e-s par le biais d'ateliers artistiques et culturels 	
Ressources mobilisées		
Humaines	Équipe salariée, en particulier la médiatrice citoyenneté et jeunesse	
Matérielles	Moyens matériels de l'association : barnum / tables/ chaises / outils pédagogiques ; moyens de communication	
Financières	Subventions	
Partenaires	APS, Trait Libre, ludothèque Leï Jougadou, Centres social et culturel de Draguignan, associations culturelles, artistiques et sportives, Médiathèque, musées État, CAF, Ville, DPVA, SAIEM, Département	
Descriptif de l'action		
Déroulement	<p>Il s'agit de sortir de la structure, d'aller vers le public là où il se trouve (dans la rue, les places...) afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble.</p> <p>Avec des associations partenaires aller au devant des publics présents dans la rue afin de nouer le contact avec eux et favoriser leur participation à des activités collectives co-construites souvent sportives, culturelles ou de loisir.</p> <p>Les animations se dérouleront principalement à l'extérieur.</p>	
Public(s)	Tout public, en particulier les jeunes	
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence et durée variables - Davantage durant les périodes de vacances scolaires - Participation aux événements locaux 	
Indicateurs d'évaluation		
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'animations - Nombre de participant·e-s 	
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des habitant·e-s - Diversité des animations 	
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'association en tant qu'élément fédérateur de la vie locale 	

Fiche action 4-2	Ouverture et Découvertes	Action renouvelée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à la culture, à la pratique sportive et aux loisirs - Offrir aux habitant·e·s la possibilité de sortir de leur cadre de vie quotidien - Lutter contre les exclusions en offrant des activités accessibles à tous - Valoriser les outils et lieux culturels comme espace d'apprentissage, de rencontre et de mixité sociale 	
Ressources mobilisées		
Humaines	Équipe salariée Bénévoles Intervenants extérieurs	
Matérielles	Moyens de communication et matériels de l'association Location d'un minibus durant la période estivale Prestation de service d'un transporter pour des grandes sorties	
Financières	Subvention + participation des familles possible	
Partenaires	Théâtres en Dracénie, Médiathèque, Musée ATP, associations culturelles et sportives, APS, Cultures du Cœur, Micro-Folie État, CAF, DPVA, Ville de Draguignan	
Descriptif de l'action		
Déroulement	<p>De manière récurrente (AG, mur d'expression, questionnaire de satisfaction, échanges informels), est exprimé le besoin et l'envie de développer des sorties en familles ou entre ami·e·s, des temps de rencontre en soirée ou les fins de semaines et une ouverture vers d'autres espaces et activités.</p> <p>Offrir aux habitant·e·s la possibilité de sortir de leur cadre de vie quotidien à travers des activités accessibles à tous et favoriser la découverte et l'ouverture sur l'extérieur en co-construisant avec les adhérent·e·s, en particulier dans le cadre d'espace d'initiative ou dans les temps d'accueil des jeunes, une série d'activités sportives, de découverte du patrimoine naturel et culturel de la région principalement durant la période estivale afin de répondre à ces besoins exprimés.</p>	
Public(s)	Tout public	
Fonctionnement	Fréquence et durée variables Périodes : soirées, week-ends et vacances scolaires	
Indicateurs d'évaluation		
Quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre et type d'activité organisées -Nombre de participant·e·s 	
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> -Diversité de l'offre -Implication des adhérent·e·s -Satisfaction des participant·e·s 	
Effets induits	<ul style="list-style-type: none"> -Lutter contre les exclusions -Contribution à l'animation de la vie locale et à l'amélioration du cadre de vie 	

Glossaire

ADSEAAV : Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes en difficulté du Var (83)

Adulte-relais : dispositif ayant pour objectif d'améliorer, dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), les relations entre les habitant.e.s de ces quartiers et les services publics, ainsi que les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs.

AG : l'Assemblée Générale regroupe l'ensemble des adhérent.e.s de l'association (à jour de leur cotisation pour l'année scolaire en cours) ; elle se réunit au minimum une fois par an ; c'est l'instance souveraine de l'association ; y sont notamment présentés les rapports moraux et d'activités, ainsi que les rapports financiers.

APS : Association de Prévention Spécialisée

Association **AQAD** : Animation du Quartier des Arts de Draguignan

ASL : Ateliers socio-linguistiques

ANCT: Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Bureau : composé à La Fabrique d'un Président, d'une Trésorière et d'un Secrétaire, le Bureau est élu par le Conseil d'Administration parmi ses membres ; en lien avec l'équipe salariée, il gère au quotidien l'association.

CA : le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale ; il est composé de personnes physiques adhérent.e.s, de représentant.e.s de personnes morales adhérent.e.s et des partenaires institutionnels de l'association. Il a reçu délégation de l'Assemblée Générale pour l'administration de l'association.

CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CC : Conseil Citoyen, structure indépendante du pouvoir politique, ayant pour objectif la participation active et directe de l'ensemble des habitant.e.s et des acteurs des quartiers prioritaires, dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des Contrats de Ville.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CD : Conseil Départemental

CIDFF : Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles

Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) : L'accompagnement à la scolarité, tel qu'il est défini par la charte nationale du soutien à la scolarité, est pensé en partenariat avec l'école et les structures concourant à la coéducation des enfants, en lien avec les parents. Il propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CODES : Comité Départemental d'Éducation pour la Santé

CSCD : Centre Social et Culturel de Draguignan

CTG : Convention Territoriale Globale, démarche de partenariat politique, stratégique et financier permettant de mobiliser les moyens de la Caf et de la Ville de Draguignan pour répondre globalement aux besoins identifiés sur le territoire. Elle constitue la feuille de route partagée avec la ville sur tous les champs de l'Action sociale

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Délégués du Préfet à la politique de la ville : les Délégués du Préfet à la politique de la ville représentent l'État dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Mandaté par le préfet, il se fait l'interlocuteur des acteurs locaux. Sur le terrain, il bénéficie d'une capacité d'initiative : il analyse la mise en œuvre des dispositifs de la politique de la ville et des politiques de l'État sur le quartier, identifie les bonnes pratiques et contribue à leur valorisation. Il repère aussi les éventuels dysfonctionnements et contribue à y remédier.

DPVA : Dracénie-Provence-Verdon Agglomération

DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

EVS : un Espace de Vie Sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics. Il développe prioritairement des actions collectives permettant : le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ; la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des habitant.e.s. L'agrément « EVS » est délivré par les CAF à partir du projet social.

MLDS : Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire

MNA : Mineur Non Accompagné, enfant de moins de 18 ans, arrivé en France sans parent ou représentant légal.

Projet social : document constituant le projet associatif d'un Espace de Vie Sociale (EVS) ou d'un centre social. Il précise et développe l'objet de l'association (article 2 des statuts). C'est sur ce document que la CAF délivre l'agrément « EVS ».

PMS : Promo-Soins Draguignan

QPV : Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

RTM : association Rencontres avec le Tiers Monde

UTS : Unités Territoriales Sociales, services départementaux qui assurent l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés sociales, en situation de précarité ou d'exclusion. Leur objectif principal est de renforcer la prévention des exclusions et de favoriser l'autonomie des individus en leur proposant un accompagnement de proximité.

Annexes

Les Espaces de Vie Sociale

Qu'est-ce qu'un espace de vie sociale ?

L'espace de vie sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics, a minima, **les familles, les enfants et les jeunes**.

Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

Au travers de son projet et de ses actions, l'espace de vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Autres caractéristiques d'un espace de vie sociale :

- il peut être géré par tout opérateur quel que soit son statut et mode de gestion : forme associative, gestion publique directe (conseil municipal, régie municipale, Ccas), entreprise publique locale, et leur mode de désignation (délégation de service public, appel d'offre...) ;
- ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire ;
- son activité se déroule tout le long de l'année.

L'espace de vie sociale* :

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, l'espace de vie sociale accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ;

Son action se fonde sur des valeurs et des principes :

Au titre de la neutralité, les structures soutenues par la branche Famille ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale ou confessionnelle. Les valeurs et principes de la République française s'appliquent aux structures de l'animation de la vie sociale. Pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires, il s'agit de respecter :

- la dignité humaine ;
- la neutralité, la laïcité et la mixité ;
- la solidarité et la promotion du lien social ;
- la participation et le partenariat.



Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Élaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1

LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2

LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3

LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4

LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5

LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME

La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6

LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7

LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans

le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est proscrit et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE

La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

